Bureau DIPE 5

MOUVEMENT des ENSEIGNANTS CONTRACTUELS EN CDI EXERCANT DES FONCTIONS D'ENSEIGNEMENT, d'EDUCATION, ET PSYCHOLOGUES DE L'EDUCATION NATIONALE

RENTREE 2020

1 Saisie des vœux

Saisie des vœux sur l'application LILMAC https://bv.ac-lyon.fr/lilmac Du 18 mai au 5 juin 2020 minuit

Point de vigilance : ne pas attendre le dernier moment pour vous connecter sur le site : www.ac-lyon.fr

2 Procédure de saisie des candidatures

• Page d'authentification :

• Saisir votre numéro **NUMEN** et, pour des raisons de confidentialité, saisir un **mot de passe** choisi à votre convenance **(6 caractères)**. Puis VALIDER.

Point de vigilance : Ce mot de passe sera demandé à chaque connexion suivante, NOTEZ-LE et NE LE PERDEZ PAS.

• Page de recherche du mot de passe :

- Confirmer le mot de passe choisi
- Choisir une question pour la récupération de votre mot de passe en cas de perte
- Saisir une réponse
- Valider

Demande d'affectation académique :

AFFICHAGE des nom, prénom de l'enseignant Trois rubriques s'affichent : **AGENT - DISCIPLINE - RESULTATS AGENT**

Détail des rubriques :

<u>AGENT</u> : permet de consulter et de modifier **l'adresse personnelle** et les **éléments du barème**

Une partie des éléments du barème est affichée. Si vous êtes concerné, vous devez modifier l'affichage en tapant O (Oui) à la place de N (Non) et joindre impérativement le justificatif correspondant.

Tous les éléments du barème figureront sur l'accusé de réception qu'ils soient calculés automatiquement ou qu'ils soient saisis par l'intéressé.

<u>DISCIPLINE</u>: permet de consulter la discipline

Une fois ces deux rubriques validées, vous avez accès à la saisie des vœux.

<u>VŒUX</u>: permet d'ajouter, de modifier et de supprimer des vœux (10 vœux maximum)

Saisie des vœux : Ajouter

Le type de vœux

- Etablissement
- commune
- zone : zone de remplacement et/ou groupement de communes
- département
- académie

Point de vigilance : vous devez obligatoirement émettre un vœu de type « zone géographique » et de type « département ».

En l'absence de saisie de votre part, une zone vous sera affectée d'office.

Le choix de l'établissement de rattachement sera défini par le 1er vœu d'affectation

• Modification ou suppression des vœux saisis :

- utilisation des flèches à gauche pour modifier l'ordre des vœux
- utilisation des icônes à droite pour « modifier » ou « supprimer »
- ou « supprimer tous les vœux »

ACTION SUR LA DEMANDE permet d'éditer la demande.

ATTENTION « supprimer la demande » signifie que vous ne sollicitez aucune affectation particulière : une affectation académique vous sera attribuée d'office.

RESULTATS AGENT : permet de consulter les résultats du mouvement

RAPPEL : FERMETURE DE L'APPLICATION « LILMAC » Le mercredi 5 juin 2020 A MINUIT

CRITÈRES DE CLASSEMENT DES DEMANDES ET BARÈME DES MAITRES-AUXILIAIRES ET ENSEIGNANTS EN CDI

1. ANCIENNETE DANS L'ACADEMIE DE LYON

Éléments	
Ancienneté d'exercice dans l'académie de Lyon	 24 points par année 2 points par mois Le temps partiel est compté pour la totalité de sa durée L'ancienneté des services antérieurs à l'obtention du CDI est proratisée en fonction de la quotité de service.

2. ÉLÉMENTS LIÉS À LA SITUATION FAMILIALE

Éléments		
Rapprochement de conjoints OU Autorité parentale conjointe	 40 points Non cumulable avec les bonifications «parent isolé» 	
Enfants	 50 points par enfant à charge de moins de 18 ans au 1^{er} septembre 2020 	
Séparation	 20 points (académie limitrophe) 40 points (académie non limitrophe) 	
Situation de parent isolé	00	

3. DIPLOMES ET ADMISSIBILITE AUX CONCOURS

Éléments		
BAC + 2	• 3 points	
Licence	• 5 points	
Master, Maîtrise, , DEA, DESS, Doctorat, (non cumulables)	• 8 points	
Admissibilités	Agrégation - CAPES - CAPET - CAPLP - CAPEPS - autres concours Fonction Publique	
	 1^{ère} admissibilité : 25 points 2^{ème} admissibilité : 25 points 	
Maximum de points pour ces concours : 50 points (quelles que soient les années d'obtention)		

4. POSTES RELEVANT DE L'EDUCATION PRIORIAIRE (E.P.)

BONIFICATION EDUCATION PRIORITAIRE		
Classement	Ancienneté E.P. acquise au 31/08/2020	
REP+ REP Politique de la ville	 2 point par mois d'affectation sur les trois dernières années scolaires (20 points maximum par année scolaire soit un total de 60 points maximum) 	

5. HANDICAP

AGENT BENEFICIAIRE D'UNE RECONNAISSANCE DE LA QUALITE DE TRAVAILLEUR HANDICAPE		
Bénéficiaires	Intéressé(e), conjoint, enfant	
Une attention particulière sera accordée à ces demandes		

ACADÉMIE DE LYON ANNEXE 3

DIPE: Personnels enseignants contractuels

ELEMENTS LIES A LA SITUATION FAMILIALE

I - Rapprochement de conjoints

Le conjoint doit exercer une activité professionnelle ou être inscrit au Pôle emploi après avoir exercé une activité professionnelle.

Les situations prises en compte pour les demandes de rapprochement de conjoints sont les suivantes :

- agents mariés ;
- agents liés par un pacte civil de solidarité (PACS) ;
- agents ayant un enfant, né et reconnu par les deux parents ou ayant reconnu par anticipation un enfant à naître

> Pièces justificatives :

L'attribution des bonifications est subordonnée à la production de pièces justificatives récentes :

- photocopie du livret de famille ou extrait d'acte de naissance de l'enfant;
- les certificats de grossesse sont recevables à l'appui d'une demande de rapprochement de conjoints. Pour bénéficier de cette disposition, l'agent non marié, non pacsé doit joindre une attestation de reconnaissance anticipée ;
- justificatif administratif établissant l'engagement dans les liens d'un pacte civil de solidarité auquel doit être joint un extrait d'acte de naissance portant l'identité du partenaire et le lieu d'enregistrement du PACS ;
- attestation de la résidence professionnelle et de l'activité professionnelle du conjoint (CDI, CDD sur la base des bulletins de salaire ou des chèques emploi service, immatriculation au registre du commerce ou au répertoire des métiers, ...). En cas de chômage, il convient en plus de fournir une attestation récente d'inscription à Pôle emploi et de joindre une attestation de la dernière activité professionnelle interrompue après le 31 août 2017, ces deux éléments servant à vérifier l'ancienne activité professionnelle du conjoint ;
- la promesse d'embauche pourra être considérée comme pièce justificative recevable sous réserve qu'elle soit accompagnée d'une déclaration sur l'honneur du conjoint au candidat à la mutation d'engagement à occuper le poste proposé par le futur employeur.

II - Demandes formulées au titre de l'autorité parentale conjointe (APC)

Les demandes formulées à ce titre tendent à faciliter le regroupement de la cellule familiale autour de l'enfant. Sont concernés les personnels ayant à charge au moins **un enfant de moins de 18 ans au 1**^{er} **septembre 2020** et exerçant l'autorité parentale conjointe (garde alternée ou garde partagée ou droit de visite).

Les personnels dans cette situation peuvent effectuer une demande équivalente au rapprochement de conjoints. Ils peuvent alors bénéficier de toutes les bonifications afférentes sous réserve de produire les pièces justificatives demandées, notamment celles liées à l'activité professionnelle de l'autre parent, dans les conditions définies au paragraphe (I).

Précisions : seuls les agents divorcés/séparés/ peuvent bénéficier de cette bonification.

Pièces justificatives en complément de celles du paragraphe I :

- la photocopie du livret de famille ou un extrait d'acte de naissance de l'enfant ;
- les décisions de justice et/ou justificatifs définissant les modalités d'exercice du droit de visite ou d'organisation de l'hébergement ;
- toutes pièces justificatives liées à l'activité professionnelle de l'autre parent.

Points de vigilance :

- La bonification pour enfants $\frac{\grave{a}}{a}$ charge est accordée pour les enfants \hat{a} gés de moins de 18 ans au 01/09/2020
- Séparation : les agents dont le conjoint exerce une activité professionnelle dans une autre académie, pendant l'année en cours, bénéficient d'une bonification (voir annexe 2)

ACADÉMIE DE LYON ANNEXE 3

DIPE: Personnels enseignants contractuels

III - Demandes formulées au titre de la situation de parent isolé

Les demandes formulées à ce titre tendent à faciliter la situation des personnes exerçant seules l'autorité parentale ayant à charge un ou des enfants **âgés de moins de 18 ans au 1**^{er} **septembre 2020**, sous réserve que la demande soit motivée par l'amélioration des conditions de vie de l'enfant (facilité de garde quelle qu'en soit la nature, proximité de la famille, etc.).

Précisions : seuls les agents divorcés/séparés/veuf ou parents isolés **et ayant la garde exclusive** peuvent bénéficier de cette bonification.

Pièces justificatives :

- Photocopie du livret de famille ou de l'extrait d'acte de naissance ou de toute pièce officielle attestant de l'autorité parentale unique ;
- Toute pièce attestant que la demande de mutation améliorera les conditions de vie de l'enfant (proximité de la famille, facilité de garde quelle qu'en soit la nature...).

IV Bonifications:

Les bonifications pour situation familiale sont détaillées dans l'annexe 2

Bureau DIPE 5

DEMANDE DE TRAVAIL A TEMPS PARTIEL DES ENSEIGNANTS NON TITULAIRES ANNEE SCOLAIRE 2020-2021

A RETOURNER PAR VOIE DIRECTE AU RECTORAT - BUREAU DIPE 5 POUR LE 17 JUIN 2020

Situation en 2019-2020 : (1) Maître-auxiliaire Psychologue contractuel Education nationale en CDI Enseignant contractuel en CDI		
Discipline :		
Etablissement de rattachement :		
Quotité d'exercice : ☐ temps complet ☐ temps partiel (/18ème)		
Je soussigné(e) :		
(NOM et Prénom)		
souhaite exercer à temps partiel durant l'année scolaire 2020-2021 à raison de la quotité horaire suivante, comprise entre 50 et 90 % du service hebdomadaire Quotité à exprimer en fraction de service normal (ex.: 15/18ème)		
Je m'engage à ne pas occuper une autre activité salariée. Je suis informé(e) que cette quotité peut être modifiée de plus ou moins deux heures au maximum selon les nécessités du service. Au cas où les nécessités de service se révèleraient incompatibles avec la quotité horaire demandée, ou celle-ci		
modifiée de plus ou moins deux heures, je formule le vœu subsidiaire suivant (cocher la bonne case) :		
☐ d'exercer à mi-temps ☐ d'exercer à temps plein		
A, le		
Signature		

⁽¹⁾ Cocher la case correspondante



FICHE DE POSTE

« Responsable du pôle BIATSS Contractuels »

Nom :	Prénom :		Date de naissance :		
			<u> </u>		
Statut : Titulaire CDI CDD	Catégorie : B				
Filière : _	Corps:				
Grade:	Echelon:				
Date de nomination dans le poste :					
Quotité :	100 %				
Régime indemnitaire du poste (IFSE)	400 € mensuels				
NBI	X Oui : 20 points Non				
Branche d'Activité Professionnelle (pour les ITRF)	BAP J				
Emploi-type Vous pouvez vous reporter aux référentiels-métiers : REFERENS 3 pour les ITRF, BIBLIOFIL pour les personnels de bibliothèque, REME	J4D43 - Gestionnair	e des ressou	irces hum	naines	
Supérieur hiérarchique (n+1)	Ruth Revol, Respo	onsable du	service E	BIATSS	
Encadrement	X Oui		Non	Non	
Nombre d'agents encadrés par catégorie	A:	В:		C:6	
Affectation : direction / composante / service	DRHAS – Service	BIATSS			
Localisation géographique	Campus : Berges du Rhône		Bâtiment : Bélénos		
Possibilité d'ouverture du poste au télé-travail (sous réserve de l'acceptation du supérieur hiérarchique, selon nécessité de service au bout d'un an sur le poste)	X Oui		☐ Non		

Joindre un organigramme permettant de positionner l'agent dans le service.

Maj: 29/06/2021

« Responsable du pôle BIATSS contractuels » **MISSIONS PRINCIPALES** Assure la coordination, le suivi et le contrôle des opérations de gestion collective et/ou individuelle et des opérations de paye de l'ensemble des populations relevant du pôle (agent.es contractuel.les indiciés, forfaitaires, ou rémunéré.es à la vacation, apprenti.es). **ACTIVITES PRINCIPALES** Encadrer, animer, piloter et coordonner les activités des gestionnaires du pôle sous sa responsabilité Instruire et/ou conseiller les gestionnaires dans le traitement des dossiers complexes Participer à l'élaboration, à la fiabilisation des procédures et veiller à leur mise en œuvre Contrôler les actes administratifs Assurer la coordination des opérations de paie en lien avec les **MISSIONS ET ACTIVITES** gestionnaires Superviser les opérations de paye en lien avec la mission de coordination paye (rémunération principale et rémunérations accessoires): Assurer le respect du calendrier de paye Superviser la qualité des codifications de paye Contrôler les mouvements et de la mise à disposition des pièces justificatives pour le comptable Superviser le contrôle des fichiers DRFIP à l'issue du cycle de paye Codifier l'ARE **ACTIVITES ASSOCIEES/SPECIFIQUES** Exploitation des tableaux de suivi de données Participation à l'actualisation de la page intranet SAVOIRS GENERAUX, THEORIQUES OU DISCIPLINAIRES Connaissance de la réglementation applicable en matière de gestion des personnels Connaissances des dispositions particulières relatives à l'emploi des personnels recrutés sous contrat de droit public Maîtrise des règles et processus de paye des agents publics, de la nomenclature des pièces justificatives Compétences Savoir lire et expliquer un bulletin de paye SAVOIRS SUR L'ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL Connaissance du fonctionnement de l'enseignement supérieur et de la recherche en France Connaissance de l'université et de ses circuits de décision

Maj: 29/06/2021

		SAVOIR-FAIRE			
		 Encadrer une équipe (coordination des tâches, prioriser l'activité des gestionnaires, conduite et animation de réunions de pôle, accompagnement du changement, conduite des entretiens professionnels de ses gestionnaires, suivi des horaires et congés) Faire appliquer les dispositions réglementaires Maitrise des logiciels SIHAM, GIRAFE et connaître les outils de bureautique Travailler en collaboration avec les interlocuteurs internes et externes 			
		COMPORTEMENTS ATTENDUS			
		Rigueur, réactivité, tact et diplomatie, esprit d'équipe			
		Disponibilité, qualités relationnelles et rédactionnelles			
		Respect absolu des règles de confidentialité et d'impartialité			
		Capacité à travailler en équipe, esprit d'initiative dans le respect des règles et procédures en vigueur			
		Logiciels SIRH SIHAM			
Moyens m	is à disposition	Bureautique : Word, Excel			
(matériels financiers	, humains,	Web (BIR, Legifrance, site DAF du MESR)			
Illianciers)	Messagerie électronique, intranet			
		Documentation détaillée disponible en réseau sur Fichiers			
Contexte de travail	Champ des relations	Externes: DRFiP - organismes sociaux (CPAM – Pôle Emploi) - services préfectoraux, MGEN, comité médical			
		Internes: usagers, chefs de service, directions, composantes, service			
	Spécificités et contraintes du poste	Respect des calendriers de gestion et de paye			
		Gestion de populations aux statuts divers selon le pôle			
	posto	Utilisation d'un véhicule dans cadre des fonctions : $\ \square$ OUI $\ X$ NON			

Maj: 29/06/2021

Date:

Nom et signature de l'agent

Nom et signature du supérieur hiérarchique direct (n+1)